



**Fiche 3** (texte de Pascal Moeschler. 1996. © Muséum de Genève)

## La Pipistrelle commune – *Pipistrellus pipistrellus*

La Pipistrelle commune est la plus familière et la plus petite chauve-souris de Suisse. Bien qu'elle ne pèse que 5 g (moins qu'une pièce de 2 Fr) et mesure à peine 5 cm, c'est une espèce robuste, largement répandue dans notre pays, en plaine comme en montagne jusqu'à 2000m d'altitude. Sa petite taille lui permet de trouver refuge dans d'étroits interstices. Il n'est donc pas rare qu'elle s'installe dans les petits espaces vides situés sur les façades bien exposées ou dans la toiture de nos maisons. Sa présence reste la plupart du temps anodine. Les animaux, discrets et inoffensifs, ne s'installent là que pour quelques semaines pour élever leurs jeunes et repartent dès le milieu de l'été sans laisser de traces. En effet, ces petits mammifères ne construisent pas de nids et n'aménagent pas leur abri. Seuls souvenirs de la présence de ces redoutables dévoreurs de moustiques, quelques petites crottes vont rester accrochées à la façade jusqu'à ce que les pluies et vents d'automne ne les emportent...

Il arrive que la visite de ces petits animaux suscite des questions, voire provoque des dérangements chez les humains. Si tel est votre cas, l'antenne neuchâteloise du Centre de Coordination Ouest pour l'étude est la protection des chauves-souris (CCO-NE) vous invite à consulter ses fiches pratiques sur <http://www.mhnc.ch> : elles vous indiqueront quel comportement adopter en cas de problème.



Fig. 1. Pipistrelle commune. Photo J. Gebhard.

On peut facilement observer la pipistrelle commune (fig. 1) dans nos villes et villages, lorsqu'elle chasse sous les lampadaires ou à la lisière de la forêt. Elle quitte son gîte tôt le soir. Son vol, assez rapide, est entrecoupé par de brusques changements de direction lorsqu'elle poursuit une proie. Sa nourriture comprend des insectes de petite taille : moucherons, moustiques, éphémères, petits papillons qui sont directement consommés en vol. Un seul individu peut ingurgiter près de 3'000 insectes en une

seule nuit! Comme pour les autres espèces de chauves-souris, la pipistrelle commune repère ses proies en émettant des ultrasons. La gamme de fréquence utilisée se situe principalement entre 45 et 80 kHz. Elle émet aussi des cris de fréquence moins élevée (en particulier cris sociaux), qui peuvent être perçus par les personnes jouissant d'une acuité auditive bien aiguisée.

### **Reproduction**

Le rut a lieu en automne. Dès la mi-mai, les femelles se rassemblent pour former des colonies de reproduction de 50 à 100 individus, parfois plus. En Suisse, ces nurseries se trouvent surtout dans les bâtiments. En raison de déménagements spontanés, le nombre des individus dans une habitation peut fortement fluctuer d'une journée à l'autre. La mise-bas a lieu en juin. Chaque femelle ne donne naissance qu'à un seul petit, rarement deux. Les jeunes, qui pèsent 1 à 1.4 g à la naissance (près du quart du poids de la femelle !), sont allaités durant les



premières semaines de leur existence. Dès l'âge de trois semaines, ils sont capables d'effectuer leurs premiers vols ; à 6 semaines, ils se nourrissent en toute indépendance. Les gîtes de reproduction sont généralement abandonnés à la fin du mois de juillet. La maturité sexuelle des femelles est atteinte dès le premier automne, celle des mâles l'été suivant. L'âge moyen de la pipistrelle commune est de 2 à 3 ans ; cependant, le record de longévité observé dans la nature est de 16 ans et 7 mois.

### **Gîtes d'été**

En Suisse, les pipistrelles communes colonisent souvent des bâtiments de moins de 20 ans, ce qui dénote de leur souplesse écologique. La présence de cette espèce dans un bâtiment demeure très discrète : les pipistrelles pénètrent rarement à l'intérieur des maisons, se cachant de préférence sous les lambrissages des façades, sous les tuiles, dans les canaux de tirage des cheminées, dans les caissons de stores, parfois derrière les volets (fig. 2). Dans la plupart des cas, on ne décèle les colonies que de manière indirecte, en découvrant de minuscules crottes noires (guano) tombées sur le sol ou accrochées le long des façades. Les jeunes individus s'égareront parfois durant leur apprentissage de vol. Il est alors conseillé de les replacer dans la colonie ou derrière un volet.



Fig. 2. Interstice occupé durant l'été par des pipistrelles communes entre la façade et un chevron. Photo C. Jaberg

Lorsqu'il fait très chaud, les femelles et leurs jeunes restent actifs dans le gîte durant la journée, devenant quelque peu bruyants. On perçoit alors le frottement des griffes sur les parois, ainsi que des petits cris stridents caractéristiques. Les pipistrelles quittent ponctuellement leur gîte le soir, environ 20 minutes après le coucher du soleil (un peu plus tôt par temps couvert). Le comptage des pipistrelles lors de leur envol est une activité passionnante, et ne dérange nullement cette chauve-souris peu farouche, pour autant que l'observateur reste à plus de 5 m de l'orifice de sortie. Après la mise-bas, les chauves-souris retournent régulièrement dans le gîte pour allaiter leurs jeunes, qui les attendent en formant de petites crèches. Les pipistrelles communes se livrent à un spectacle surprenant avant de regagner définitivement leur gîte, très tôt le matin : elles volent rapidement au-dessus et autour du bâtiment colonisé, se livrant à une sorte de rond aérienne. Aucune explication scientifique satisfaisante n'a été avancée pour expliquer cet étrange comportement.

Les pipistrelles sont actives de mars à octobre, parfois jusqu'en novembre. Les animaux entrent ensuite en léthargie jusqu'au printemps.

### **Gîtes d'hiver**

Contrairement à la pipistrelle de Nathusius, qui entreprend des déplacements saisonniers de plusieurs centaines de km, les pipistrelles communes sont sédentaires. Pour hiberner, elles gagnent des fissures de rochers ou des anfractuosités de mur, plus rarement des grottes, individuellement ou par petits groupes.

### **Contact et renseignements**

CCO-NE  
Musée d'Histoire Naturelle  
Av. Léopold-Robert 63  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 967 60 71  
Courriel. mhnc@ne.ch  
<http://www.mhnc.ch>